



ENTRÉ le

17 AOUT 2020

Sous-Préfecture de Mülhouse

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE
SEANCE DU 18 JUIN 2020.

Le bureau de l'Association Foncière de KNOERINGUE s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 à 20h à la Mairie.

Présents :

Titulaires MM. André UEBERSCHLAG, président
Laurent GUTZWILLER
Patrick GROELLY
François FRISCH
Mathieu RUEHER

Mme Véronique MERTZ

Suppléants M. Daniel WIRTZ
Philippe MUNCH

Mme Caroline GENG
Nadia SCHLURAFF

Non présents (excusés):

Titulaires M. Paul RAPP

Le Président ouvre la séance et passe à l'ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2019
2. Compte administratif 2019 et compte de gestion 2019
3. Taux de cotisation
4. Budget 2020 et travaux à effectuer
5. Divers

1. Lecture du procès-verbal de la précédente réunion :

La lecture du procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2019 n'appelle aucune observation ; il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

2. Compte administratif 2019 et compte de gestion :

Le Bureau prend connaissance des résultats du compte administratif 2019 et l'arrête comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	4 828.66
Recettes de fonctionnement :	9 572.52
Excédent de fonctionnement reporté :	13 367.18
Excédent de fonctionnement de clôture :	18 117.44
Dépenses d'investissement :	0,00
Recettes d'investissement :	0,00
Excédent d'investissement reporté :	2 029,44
Excédent d'investissement de clôture :	2 029,44

EXCEDENT DE CLOTURE TOTAL : 20 146.88 €

Le compte de gestion du receveur, comportant des chiffres concordants, est également approuvé par le Bureau. Il a été précisé que l'excédent d'investissement devra être investi dans des petits travaux dans le but de ne plus avoir à reporter chaque année cet excédent d'investissement de 2 029,44€.

3. Taux de cotisation :

L'assemblée décide de maintenir les cotisations à 26,83 € HT/HA à l'unanimité.

4. Budget 2020 et travaux à effectuer :

Le Président expose ses propositions pour le budget primitif 2020, qui sont ensuite discutées par le bureau.

Après délibération, le budget primitif 2020 est arrêté en équilibre à

- 27 817,44 € en section de fonctionnement
- 2 029,44 € en section d'investissement

Le Bureau décide de ne pas affecter de montant provenant de l'excédent de fonctionnement 2014 à l'article 1068, aucune dépense d'investissement n'étant prévue au budget.

Le Président fait état des bornages effectués sur le chemin Wolfhagweg. Il en profite pour remercier M. GROELLY Patrick pour son investissement au sein de la commune. Le Président fait le point sur les travaux prioritaires à effectuer et parle d'un budget de 11 000€ HT prévu pour l'ensemble des travaux de 2020. Il fait également part des impayés de cotisations foncières pour l'année 2019 et seule 2 personnes sont « mauvais payeurs » pour un montant de 263.38€

L'attribution du marché « débroussaillage » est exposé.

En effet, le Président fait état des 3 devis reçus par 3 entreprises différentes :

- « GRETTER Claude » de Michelbach-le-Haut qui propose un forfait horaire de 60€ HT de l'heure pour du broyage-débroussaillage.

- « BARTH-SCHNEIDER » de Geispitzen qui propose des travaux de débroussaillage au tarif horaire de 68€HT + des travaux au rotor et des travaux de lamier avec disque pour 85€HT de l'heure.

- M. FRISCH François de Knœringue a fait l'acquisition d'une machine de débroussaillage avec bras et propose également ses services au tarif horaire de 60€HT.

Par ce fait, le Président demande à M. François FRISCH de bien vouloir quitter la salle afin que l'assemblée puisse discuter et choisir l'entreprise souhaitée pour les travaux en toute impartialité. Le choix se porte sur l'entreprise FRISCH, qui sera à l'essai durant cette année.

Le Président fait entrer M. François FRISCH dans la salle et lui explique que le marché lui a été attribué pour cette année pour un forfait de 60H et plafonné au niveau du budget. Il est impératif que M. FRISCH fasse remonter les difficultés rencontrées lors des travaux, afin de pouvoir y pallier au plus vite.

Le Président sollicite les membres du Bureau au sujet des travaux à effectuer et recueille l'avis de l'assemblée sur l'état des chemins et les travaux de curage à effectuer.

La décision a été prise de donner priorité aux curages de fossé à divers endroits :

- Kirchweg (200m)
- Am Berg (200m)
- Ziegelacker, au réservoir (300m)
- Steinacker, à la station de pompage (250m)
- Aspachfeld (50m)
- Spittelmatten (150m)
- Weiheracker (200m)

Une remise en état de certains chemins est également proposée :

- refaire les « butes » du Neuweg car lors de pluie l'eau ruisselle. Il faudrait surélever le chemin et le faire pentu côté fossé afin que l'eau puisse s'écouler sur le côté.

Au vu du budget de l'AF, les travaux ne seront pas réalisables pour cette année.

Le Bureau décide de ne pas affecter de montant provenant de l'excédent de fonctionnement 2014 à l'article 1068, aucune dépense d'investissement n'étant prévue au budget.

5. Divers :

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun membre ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 21 heures 20 minutes.

Le Président

André UEBERSCHLAG

